

Assemblée générale de l'Association des Maires du Cantal – Mauriac – le 15 juin 2018

Rapport d'activité du Secrétaire Général

Madame le Préfet, M. le Président du Conseil Général,
Mme MM les Parlementaires,
Mme et MM les Conseillers Régionaux,
Mmes et MM les Conseillers Généraux,
M le Président de l'Association des Maires du Cantal
Mmes et MM les Maires, chers collègues,

Depuis notre dernière Assemblée Générale, à AURILLAC, le 23 juin 2017, l'Association des Maires du Cantal a développé une activité régulière au service des Maires, communes et communautés du Cantal,

Réunions du bureau, réunions du conseil d'administration, représentation des Maires et Présidents d'EPCI dans les diverses instances et commissions, participation à de nombreux groupes de travail sur les dossiers d'actualité, organisation de réunions de formation et d'informations, diffusion régulière de notre bulletin d'information, participation au congrès national, sans oublier le travail au quotidien avec les relations aux administrations locales et l'accueil permanent à notre bureau, où Annie PRIVAT a essayé avec sa disponibilité et sa gentillesse habituelle de vous aider à résoudre les problèmes que vous lui soumettez régulièrement.

Telles ont été les tâches essentielles que nous nous sommes attachés à remplir conformément à nos missions, dans l'esprit de pluralisme et de rassemblement qui caractérise notre association.

Je rappellerai simplement, conformément aux exigences d'un rapport d'activités, les temps forts de cette année écoulée, année marquée par de nombreux changements suite aux élections présidentielles et législatives, et pour notre département à la nomination de M. Jacques MEZARD au gouvernement, à l'accession de M. Bruno FAURE à la Présidence du Conseil Départemental.

Le 100 ème congrès de l'AMF.

Nous étions près de 80 élus cantaliens à participer à ce 100eme congrès de notre association nationale et je commencerai par évoquer ce temps fort car on retrouve dans la motion finale quelques principes qu'il me paraît important d'avoir à l'esprit et qui sont des engagements forts de notre association :

-Espoir de voir se concrétiser une réelle stabilité institutionnelle après un long cycle de changements

-Volonté de voir respectée l'autonomie fiscale de nos collectivités à l'heure où se profile la suppression de la taxe d'habitation.

- Non limitation dans le temps des mandats locaux et maintien du nombre des élus locaux, véritable armée de bénévoles au service de leurs concitoyens.

-Mais aussi, fin du transfert autoritaire de la compétence eau et assainissement aux EPCI

- Regrets affirmés du coup porté aux contrats aidés et mise en lumière des conséquences pour nos collectivités et protestations contre la ponction infligée aux agences de l'eau avec pour conséquence immédiate le non-respect d'engagements pris par l'Agence en direction de nos communes.

Mais ce congrès ce fut aussi l'occasion de se féliciter de l'arrêt de la baisse des dotations et du maintien à un niveau élevé des aides à l'investissement au travers des divers dispositifs de l'Etat : DETR, FSIL, Contrats de ruralité, TEPCV ...

Espérons que les mesures à venir pour nous appeler à contribuer à la diminution des déficits publics ne confondront pas dette et déficit : Oui nous avons une dette et nous la remboursons, c'est un outil de notre développement... Non, nous n'avons pas de déficit : la loi ne nous le permet pas !

Cette année, notre congrès national se tiendra du 20 au 22 novembre. Je vous invite d'ores et déjà à retenir ces dates sur vos agendas.

La Convention pour un aménagement du territoire scolaire cantalien.

Je me dois de revenir encore une fois sur cette convention signée en janvier 2014 entre l'AMF 15 et le Ministre de l'Education Nationale de l'époque M. Vincent PEILLON. Elle a fait l'objet d'un avenant signé en 2016 et couvrira les dotations du département jusqu'à l'année scolaire 2019.2020. Les trois premières années (2104/2015, 2015/2016 et 2016/2017) prévoyaient le maintien total du nombre de postes pour les écoles cantaliennes, quelle que soit l'évolution du nombre d'élèves. Engagement respecté alors que sur ces trois années, la baisse fut de plus de 550 élèves. L'avenant signé en 2017 avec Mme le Recteur, prévoit une ponction proportionnée à la baisse démographique et limitée à 5 postes maximum. Le dernier CDEN a validé le retrait de 3 postes pour la prochaine rentrée. Le maintien de ces moyens a permis ce que nous demandions depuis des années : la capacité d'adapter le tissu scolaire aux particularités géographiques et démographiques cantaliennes. Un effort conséquent a été fait pour réduire les effectifs dans les écoles à 2 ou 3 classes notamment, donc dans les classes multi niveaux et atteindre les objectifs fixés par les groupes de travail associés à la convention.

D'autre part sur certains secteurs des réorganisations se sont opérées en tenant compte des volontés locales. Je ne saurais trop vous conseiller de réfléchir à faire des propositions pour que demain nous puissions montrer que les moyens ont été utilisés pour dynamiser le tissu scolaire et pas seulement préserver l'existant. En effet qu'advient-il à la fin de cet avenant c'est à dire à la rentrée 2020 ? Nous allons, dès maintenant, préparer des propositions avec l'ensemble des partenaires y compris le conseil départemental dans la perspective d'inclure une réflexion avec les collègues et bien sûr la question des transports.

Aujourd'hui tout observateur objectif ne peut me sembler-il que se féliciter des résultats obtenus grâce à l'implication de l'AMF, et à l'écoute dont nous avons bénéficié auprès de l'IA, de la Préfecture, du Rectorat et du Gouvernement. Certes, ici ou là des fermetures prononcées ont été peu appréciées mais de très longue date, le département n'avait été aussi bien traité dans le domaine. Et ici, on peut affirmer que les spécificités d'un département rural de montagne ont été prises en compte.

Chaque intercommunalité a désigné des représentants au sein du comité de pilotage, suite à la demande de notre dernier CA. Celui-ci se réunira bientôt et nous espérons la présence du sénateur Duran, chargé de l'évaluation de ce dispositif au niveau national.

Mes propos seront beaucoup plus réservés concernant le sort réservé à la semaine de 4,5 jours et aux dispositifs l'accompagnant. Même si bien des écoles et communes cantaliennes restent fidèles à ce dispositif, j'ai bien peur que demain ne triomphe à nouveau la semaine de 4 jours pour bien des raisons qui ne sont pas toujours liées à l'intérêt de nos enfants.

Au fil de notre activité : (et sans ordre particulier)

- Suite à l'adoption du nouveau règlement de **défense extérieure contre l'incendie** toutes les communes sont appelées avant la fin de cette année à prendre un arrêté recensant les moyens de cette défense, l'ensemble des points d'eau et leurs caractéristiques techniques en matière de débit et de pression. Avec CIT, nous vous avons proposé la mise en place de groupements de commande qui seront généralement centralisés par les EPCI. Les choses sont en cours de mise en place et je tiens à remercier CIT pour sa diligence et les

communautés de communes pour leur réactivité. Nous allons aussi rechercher des solutions pour répondre aux besoins de quelques communes isolées. Annie reste à votre disposition pour vous apporter toutes les précisions qui à ce stade pourraient vous faire défaut.

- Nous avons participé avec les services de la préfecture à plusieurs groupes de travail afin d'améliorer encore les mécanismes d'attribution de la DETR. Critères d'attribution, calendrier, répartition territoriale...éligibilité des projets...Rôle de la commission des élus autant de sujets qui ont occupé nos débats...
- Les dysfonctionnements des réseaux téléphoniques, fixes ou mobiles, continuent de représenter une part importante des appels que nous recevons au bureau. Je dois dire que malgré les multiples interventions, la mobilisation de l'ensemble des élus, il reste très difficile d'obtenir des réponses crédibles de l'opérateur et certaines situations sont très difficiles à vivre et contribuent à amplifier le sentiment d'abandon que peuvent ressentir bien des personnes isolées ou des professionnels privés pendant de longues périodes de ce qui est devenu aujourd'hui un outil de travail incontournable. Croisons les doigts pour que demain ces situations ne débouchent pas sur de réelles menaces sur la sécurité de nos concitoyens.
- Nous avons suivi avec attention la mise en place des nouveaux dispositifs de recueil pour les CNI et passeports. A ce jour, aucun moyen supplémentaire n'est venu compléter l'offre départementale.

En matière de formation :

La formation et l'information des élus restent parmi les préoccupations majeures de notre association et je ne peux que vous inciter à consulter davantage encore notre site internet et aussi celui de notre association nationale.

- Nous avons organisé une réunion sur l'intercommunalité qui hélas a été victime de circonstances défavorables. D'abord prévue au mois de Janvier elle a été reportée pour cause de météo et elle s'est finalement tenue à Arpajon le 27 avril, jour des obsèques de notre regretté collègue Joël LACALMONTIE devant une assistance assez clairsemée, malgré la présence de Marie Cécile GEORGES et Alice COURANJOU de l'AMF nationale.
- Avec le centre de gestion, nous avons visité les trois arrondissements pour des sessions sur l'entretien professionnel, exercice devenu essentiel pour le déroulement de carrière de nos agents mais aussi comme outil de management qui, bien utilisé peut être très utile à chacun d'entre nous et qu'il convient de considérer positivement et pas seulement comme une contrainte supplémentaire.
- En collaboration avec l'ARS, certains d'entre nous participeront à 4 sessions sur la gestion de l'eau potable, à MARCOLES les 26 et 27 juin et à St GEORGES les 11 et 12 septembre.
- Enfin, nous envisageons pour l'automne un travail autour de l'habitat indigne pour profiter du travail de Pierre Jarlier dans le cadre de la commission « aménagement, urbanisme et habitat » de l'AMF. Je signale qu'une publication sur ce thème est à votre disposition dans le cadre des cahiers du réseau de l'AMF.

Voyage en ECOSSE

Du 5 au 12 septembre prochain, nous serons une quarantaine à participer au voyage en Ecosse organisé par notre association. Au programme, tourisme bien sûr, convivialité, mais aussi rencontre avec des élus pour nous permettre de mieux connaître ce beau pays et ses institutions et je l'espère vibrer aux accents du « Flowers of Scotland » au son des cornemuses.

Joies et peines

Pour terminer mon propos et selon l'usage, je me dois de vous faire part des satisfactions et des peines qui ont marqué cette année pour quelques-uns de nos collègues :

Nous adressons nos chaleureuses félicitations aux heureux récipiendaires de la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale, Communale :

Promotion du 14 juillet 2017 :

- Bernard RISPAL, Maire de Laveissenet, Vermeil
- Jean-Pierre SOULIER, Maire du Vigean, Vermeil
- Raymond DELCAMP, Maire de Mourjou, Argent

Promotion du 1^{er} janvier 2018 :

- Jean RODDE, Maire de Saint Vincent de Salers, Vermeil

Nous déplorons les décès de :

- Jean Marie CHAUSY, Maire de Vezels Roussy
- Joël LACALMONTIE, Maire de Boisset
- et récemment de Christian LEOTY, ancien Maire d'Allanche

En leur renouvelant nos félicitations et nos vœux de réussite dans leurs nouvelles fonctions de Maire, nous accueillons les Maires :

- d'ALLY : Pascal TERRAIL
- de BOISSET : Sandrine CASSAN
- de SAINT PROJET DE SALERS : Pierre LAFON
- de VEZELS ROUSSY : Jean Luc TOURLAN
- et des Maires délégués de Chalinargues, Raymonde DELCROS, et de Chavagnac, Antoine LEMOINE, élus auprès de la commune nouvelle de Neussargues-en-Pinatelle

Je rappelle que Michel ROUSSY a été élu Président de la CABA à la suite de la nomination de Jacques MEZARD, Ministre et siège à ce titre au sein de notre Conseil d'Administration.

Ghyslaine PRADEL a été élue Présidente de Hautes-Terres Communauté, pour règle de non cumul du Sénateur Bernard DELCROS, déjà présente dans notre conseil d'administration comme Vice Présidente. J'en profite aussi pour vous signaler l'élection de Pierre JARLIER comme Président délégué de l'Association des Petites Villes de France.

Je vous remercie de votre attention.

Christian MONTIN, Maire de MARCOLES, Secrétaire Général.